



Clermont-Ferrand, le 5 avril 2018

Présentation du document général d'orientation de la sécurité routière du Puy-de-Dôme

Le 5 avril 2018, M. Jacques BILLANT, Préfet du Puy-de-Dôme a présenté les grandes orientations de la sécurité routière dans le département, en compagnie de M. Eric MAILLAUD, Procureur de la république à Clermont-Ferrand, de M. Marc FERNANDEZ, directeur départemental de la sécurité publique et de M. le Général Philippe OTT, commandant du groupement de gendarmerie départemental.

Dans un contexte de reprise de l'accidentalité routière depuis 2013, l'objectif de passer sous la barre de 2000 morts en 2020 nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur public comme privé pour réduire l'accidentalité.

Le document général d'orientation (DGO) que chaque département a élaboré en 2017, pour la période 2018-2022, constitue un outil de programmation qui définira les orientations d'actions à mener mais également un outil d'analyse pour susciter la mobilisation locale et renforcer la sécurité routière en réduisant le nombre d'accidents.

Le document identifie 8 enjeux qui constitueront la trame de l'action des services concernés et en premier lieu les forces de sécurité et le Service Transport et Prévention des Risques Routiers de la direction départementale de protection des populations.

Un outil d'analyse et de programmation

L'élaboration du DGO doit permettre à l'ensemble des partenaires locaux de partager l'analyse de l'insécurité routière du département et déterminer l'importance des enjeux qui en découlent.

L'objectif est de mobiliser les partenaires autour d'orientations et de projets départementaux déclinés dans le cadre annuel des Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Une élaboration partenariale

Pour le DGO 2018-2022, un large partenariat a été sollicité: les services de l'Etat, le Procureur de la République, la Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central, les forces de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie Nationale), les élus au travers de l'Association des Maires de France, le Conseil Départemental 63, Clermont Auvergne Métropole, l'Union des Polices Territoriales du Puy-de-Dôme ou encore la Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail (CARSAT) se sont associés à la rédaction du DGO.

Le double rôle du DGO

Le DGO est à la fois un outil d'analyse et un outil de programmation.

Il permet de réaliser un bilan global de l'insécurité routière départementale en établissant des comparaisons temporelles et géographiques. Il se base ainsi sur la comparaison des chiffres de l'insécurité routière entre les périodes 2007-2011 et 2012-2016 dans le département, mais également sur l'évolution des chiffres nationaux et de départements comparables au Puy-de-Dôme.

Les données les plus pertinentes sont utilisées pour établir des constats, définir les enjeux et orienter les actions en matière de prévention, de sensibilisation et de répression.

8 enjeux ont ainsi été définis dans le DGO 2018-2022.

Chaque année, une mise à jour de l'état de l'accidentalité du département et un suivi de la mise en œuvre des actions proposées seront réalisés. Ceci permettra d'élaborer le PDASR annuel.

Focus sur les chiffres de l'insécurité routière

Sur la période 2012-2016, les résultats bruts montrent une évolution très favorable de la sécurité routière dans le Puy-de-Dôme par rapport à la période 2007-2011. Ces « bons » résultats ne doivent pas cacher la fragilité des chiffres d'une part, et d'autre la reprise de l'accidentalité routière observée depuis 2013.

Comparatif 2007-2011 / 2012-2016

Puy-de-Dôme	2007/2011	2012/2016	évolution
Nombre d'accidents	4 002	2 520	-37%
Nombre d'accidents mortels	202	169	-16%
Nombre d'accidents graves (avec tué ou BH)	1 510	1 133	-14%
Nombre de victimes	5 312	3 452	-35%
Nombre de tués	221	185	-16%
Nombre de blessés	3 628	2 189	-36%
Nombre de blessés hospitalisés	1 584	1 389	-12%

Contact media:

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

Site internet des services de l'Etat: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter: @Préfet63

facebook : Page Préfet du Puy-de-Dôme

Année 2017

Bilan annuel	Accidents	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2017	315	37	428	277
2016	335	41	457	291
Différence en nombre	-20	-4	-29	-14
Différence en %	-6,00 %	-10,00 %	-6,00 %	-5,00 %

Comme les années précédentes, les principaux facteurs d'accidents mortels restent identiques :

- la vitesse dans 14 accidents soit 38 % des cas,
- la consommation excessive d'alcool dans 9 accidents, soit 24 % des cas,
- la consommation de stupéfiants dans 6 accidents soit 16 % des cas.

Les chiffres du premier trimestre 2018

Année 2018 Janvier-mars				
	Accidents	Tués	Blessés	Dont BH
2017	66	10	82	52
2018	50	4	66	36
diff	-16	-6	-16	-16
Evo %	-24%	-60%	-20%	-31%

Les particularités du Puy-de-Dôme dans le domaine routier

- La population Puy-de-Dôme est légèrement plus âgée que la moyenne nationale : 38,4% de la population du département est âgée de 65 ans ou plus (contre 35,9 % au niveau national).
- Près de 43% des 660 000 Puydômois habitent dans l'agglomération Clermontoise.
- Avec 222 kms d'autoroute et 7 256 kms de routes départementales, le réseau routier du Puy-de-Dôme est particulièrement développé. Il est le 3eme département métropolitain pour la longueur de son réseau routier.
- le département compte également 2000 kilomètres de routes situées au dessus de 800m.

Ces caractéristiques ont également été prises en compte dans le 8 enjeux définis dans le DGO 2018 / 2022.

Contact media:

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

Site internet des services de l'Etat: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter: @Préfet63

facebook : Page Préfet du Puy-de-Dôme

Les 8 enjeux du DGO 2018 / 2022 dans le Puy-de-Dôme

Le document général d'orientation définit 8 grands enjeux pour le département.

Le risque routier professionnel. L'accidentalité liée à un déplacement professionnel et/ou aux trajets domicile/travail représente la 1ère cause de mortalité au travail et 1/3 de l'accidentalité totale dans le Puy-de-Dôme (accidents, tués, blessés hospitalisés). Il est un enjeu de taille pour la sécurité routière eu égard au nombre d'accidents et de victimes qu'il engendre.

La conduite après usage d'alcool et de stupéfiants. plus de 30 % des accidents mortels dans le Puy-de-Dôme sont liés à l'alcool, sans que cette proportion décroisse d'une année sur l'autre. La consommation de psychotropes et en tout premier lieu d'alcool, reste, avec la vitesse, le 1^{er} facteur d'accident mortel dans le Puy-de-Dôme.

Les jeunes (14-29 ans). Une diminution de 35% des tués jeunes est constatée entre les périodes 2007-2011 et 2012-2016. En ce qui concerne les blessés hospitalisés, la baisse est de 7% . Il convient toutefois de relativiser ces bons résultats car les jeunes et en particulier les 18-24 ans demeurent largement surreprésentés dans l'accidentalité locale avec 18% des tués et 16 % des blessés hospitalisés, pour 9% de la population du Puy-de-Dôme.

Les Seniors (plus de 65 ans). Depuis 2014 le nombre de seniors tués a pratiquement doublé et ils représentent maintenant 1/3 des tués. En 2017, ces chiffres se confirment avec près de 40 % des tués. Cette forte implication semble se pérenniser. Le même constat s'observe à l'échelle nationale. Les seniors sont largement surreprésentés dans les victimes piétons et cyclistes. Cela est dû d'une part au fait qu'ils favorisent ces moyens de déplacement, d'autre part à leur fragilité physique.

On constate une double tendance de l'évolution de l'accidentalité des seniors et des jeunes. Les jeunes sont surreprésentés mais passent sur la période 2012/2016 de 25% des victimes graves à 15%, pour une part de la population égale à 9%. Les seniors suivent le chemin exactement inverse. Les jeunes demeurent surreprésentés, mais de manière moindre, alors que les seniors étaient sous-représentés et deviennent surreprésentés.

Les deux-roues motorisés. Dans le Puy-de-Dôme, sur la période 2012-2016, les motards représentent 18% des tués et 20 % des blessés hospitalisés pour moins de 2% du trafic routier total. Le nombre de blessés hospitalisés a augmenté de 7%. Le Puy-de-Dôme demeure confronté à une accidentalité forte et surtout en hausse des deux-roues motorisées.

L'accidentalité des deux roues motorisées concerne pour 85% des hommes. Les motards sont responsables de leur accident dans 50% des cas.

La vitesse. D'un point de vue statistique, le facteur vitesse n'apparaît pas à sa juste valeur dans les facteurs d'accident car il est difficile de déterminer son impact réel. Les enquêtes montrent que dans tous les cas il reste un facteur aggravant.

Entre 2013 et 2016, au niveau national, comme dans le Puy-de-Dôme, une augmentation des vitesses moyennes pratiquées sur le réseau autoroutier a été observée. Pendant cette période, sur l'A75 dans les sections limitées à 130 km/h, l'augmentation de la vitesse moyenne est de 6 km/h (5.5 %) ce qui est considérable. Dans le même temps, on constate une baisse du nombre d'accidents sur autoroute mais une augmentation de leur gravité avec une hausse de 5% des décès et de 10 % des blessés hospitalisés. On peut affirmer qu'il y a un lien entre l'augmentation de la vitesse et l'aggravation des conséquences des accidents sur autoroute.

Les distracteurs de conduite. Nous manquons de données statistiques fiables, aussi bien localement que nationalement, pour quantifier l'influence directe des distracteurs sur l'accidentologie. Toutefois les études IFSTTAR-INSERM montrent que 3,1% des automobilistes, 5,2% des conducteurs de véhicules utilitaires et 4,9% de conducteurs de poids-lourds utilisent un téléphone tenu en main ou

Contact media:

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

Site internet des services de l'Etat: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter: @Préfet63

facebook : Page Préfet du Puy-de-Dôme

à l'oreille.

Le partage de la voirie. Le partage de la voirie concerne tous les usagers et en particulier la protection des usagers vulnérables que sont les piétons et les cyclistes. Dans le Puy-de-Dôme, comme dans le reste de la France, la mortalité est assez forte pour les piétons et faible pour les cyclistes. Les usagers vulnérables que sont les piétons, les cyclistes et les motards sont un enjeu primordial pour améliorer la sécurité des usagers de la route dans le Puy-de-Dôme. La notion de partage de la voirie doit prendre toute sa valeur dans les messages et les actions à venir.

Des actions pour 2018

3 orientations du DGO seront particulièrement mises en œuvre durant l'année 2018

- **« Faire une priorité de l'organisation des actions en entreprise »** Le plan départemental de sécurité routière (PDASR) favorisera l'organisation d'actions en entreprise. Cela permettra de toucher un large public, touché par l'insécurité routière sans en avoir forcément conscience. La Gendarmerie Nationale (Escadron Départemental de Sécurité Routière) a déjà effectué des opérations et d'autres sont programmées.
- **« Sensibiliser l'ensemble des usagers à la problématique piétons seniors ».** La coordination sécurité routière organise une action Seniors le 26 avril prochain à Clermont-Ferrand avec focus sur les piétons. D'autres actions seront organisées tout au long de l'année.
- **« Développer les formations post permis 2RM à tout âge » :** Le Service Transport et Prévention du Risque Routier de la Direction Départementale de la Protection des Populations organise le 2 juin 2018 sur le circuit d'Issoire la manifestation « VULCANIX ». Il s'agit d'une manifestation d'envergure où les motards seront sensibilisés à la maîtrise de leur moto, au choix des bons équipements....

Contact media:

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

Site internet des services de l'Etat: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter: @Préfet63

facebook : Page Préfet du Puy-de-Dôme